



Le transport de marchandises fortement développé dans les Pays de la Loire

En 2015, dans les Pays de la Loire, 54 000 salariés hors intérim travaillent dans un établissement logistique. Parmi eux, un sur deux exerce dans le transport de marchandises. Les transports routiers de fret interurbains sont particulièrement développés dans les Pays de la Loire. La région est au premier rang pour l'emploi dans les centrales d'achat alimentaires avec des établissements qui rayonnent dans tout le Grand Ouest. De 2010 à 2015, les effectifs salariés des établissements logistiques progressent de façon comparable à la France métropolitaine. Un emploi sur deux dépend d'un centre de décision extérieur à la région, part la plus faible de province après la Bretagne. Ceci est notamment lié à la taille des établissements. Dans la logistique, les établissements employeurs sont en moyenne plus grands que dans l'ensemble de l'économie, avec la présence de grands noms de la logistique dans la région.

Valérie Deroin, Louisa Hamzaoui, Insee

En 2015, dans les Pays de la Loire, 54 000 salariés hors intérim travaillent dans un des 4 355 établissements dont l'activité principale relève de la logistique : transport de marchandises ; manutention, entreposage et conditionnement ; organisation du transport de fret. Ils représentent 4 % de l'emploi total salarié hors intérim de la région, comme en France métropolitaine. Cette part classe la région au cinquième rang.

Les Pays de la Loire abritent de grands groupes de la logistique. Les établissements logistiques régionaux se distinguent par une part de salariés exerçant un métier logistique (conducteur, cariste, etc.) plus élevée qu'en France métropolitaine (67 % contre 61 %). Les métiers supports (informaticien, comptable, etc.) sont moins présents (33 % des emplois salariés). Avec la robotisation de la préparation des commandes et la distribution en aval, l'évolution des métiers logistiques constitue un enjeu. La gestion du réseau pour les échanges avec la France est aussi capitale, du fait notamment de la position excentrée de la région.

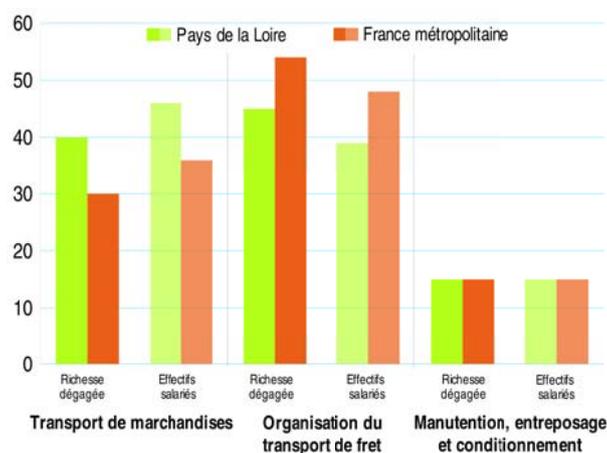
Transport de marchandises : premier domaine pour les effectifs salariés ligériens

En 2015, dans les établissements logistiques de la région, le transport de marchandises emploie la plus forte proportion de salariés : 46 %, soit 24 800 salariés, contre 36 % en France métropolitaine (figure 1). Les établissements du transport de marchandises ne sont pas plus nombreux dans la région ; en revanche, ils sont de plus grande taille qu'en France métropolitaine : 7 % emploient 50 salariés ou plus contre 3 % en France métropolitaine.

En 2015, les établissements logistiques de la région dégagent une richesse de 3,4 milliards d'euros (*définitions et sources*), soit 5 % de celle de la France métropolitaine. La région est ainsi classée au huitième rang. Dans la région, comme en France métropolitaine, l'organisation du transport de fret dégage la plus forte proportion de richesse, en raison de la présence de grandes entreprises nationales dans cette activité (SNCF, La Poste, etc.).

1 Davantage de salariés dans le transport de marchandises dans les Pays de la Loire

Répartition de la richesse dégagée et des effectifs salariés des établissements logistiques entre les 3 domaines en 2015 (en %)



Champ : salariés hors intérim exerçant dans un établissement logistique.
Source : Insee, Déclarations annuelles de données sociales (DADS) 2015 et Fichier économique enrichi (FEE) 2015.



Les transports routiers de fret interurbains davantage présents dans la région

Dans la région, la concentration des salariés dans le transport de marchandises est liée à la forte présence des transports routiers de fret interurbains. En 2015, ce secteur emploie 15 200 salariés, soit 28 % des salariés des établissements logistiques de la région contre 18 % en France métropolitaine. Par ailleurs, ce secteur repose sur 860 établissements, soit 20 % des établissements logistiques de la région, contre 17 % en France métropolitaine.

La surreprésentation de ce secteur dans la région résulte des moindres présence et utilisation des modes de transport alternatifs à la route. Le réseau ferroviaire est peu étendu en raison de la position excentrée de la région, et les activités fluviales sont peu développées. Navigable uniquement dans sa partie inférieure et dans l'estuaire, la Loire, sur cette section, constitue un enjeu de développement pour la région.

Le nombre d'emplois salariés augmente fortement dans les transports routiers de fret interurbains entre 2010 et 2015 (+ 8 % contre - 3 % en France métropolitaine) (figure 2).

Première région pour l'emploi dans les centrales d'achat alimentaires

En 2015, un salarié sur cinq des centrales d'achat alimentaires de France métropolitaine travaille dans les Pays de la Loire. Cette part positionne la région au premier rang. Ce secteur emploie 3 100 salariés, soit 6 % des salariés des établissements logistiques de la région, part deux fois plus élevée qu'en moyenne métropolitaine. Ce secteur ne regroupe que 28 établissements. Les centrales d'achat alimentaires implantées dans la région sont de plus grande taille qu'en France métropolitaine, certaines rayonnent dans tout le Grand Ouest. En effet, du fait de leurs stratégies d'implantation et afin d'optimiser les coûts des transports, les enseignes alimentaires ont décomposé la France en grandes régions logistiques, dont le Grand Ouest qui est au barycentre de plusieurs territoires. Un tiers des centrales d'achat alimentaires régionales, soit 9 établissements, emploie 50 salariés ou plus contre 14 % en France métropolitaine. Système U à Carquefou et la Société Coopérative d'Approvisionnement de l'Ouest (groupe Leclerc) à Saint-Étienne-de-Montluc emploient plus de 500 salariés.

Les effectifs sont stables dans l'organisation du transport de fret, + 1 % contre + 4 % en France métropolitaine. Il s'agit du seul domaine dans cette situation. Ceci est lié à la forte baisse dans les activités postales dans le cadre d'une obligation de service universel : - 1 240 emplois dans la région. Dans ces activités, suite aux restructurations du groupe La Poste, les métiers supports diminuent d'un tiers en cinq ans. *A contrario*, sous l'effet de l'essor du *e-commerce*, les métiers logistiques y progressent fortement : passant de 70 en 2010 à 2 900 effectifs salariés en 2015.

Définitions et sources

La **logistique** recouvre 27 codes d'activité principale des établissements dont la liste figure avec l'étude sur *insee.fr*.

La source Clap (Connaissance locale de l'appareil productif) et celle sur les liaisons financières (Lifi) permettent d'analyser les caractéristiques des établissements.

Les Déclarations annuelles de données sociales (DADS) sont utilisées pour dénombrer les effectifs salariés hors intérim. Sont pris en compte les postes principaux, non annexes, exercés au 31 décembre.

La **richesse dégagée** ventile entre ses établissements la valeur ajoutée créée par une entreprise.

Insee des Pays de la Loire
105, rue des Français Libres
BP 67401 - 44274 NANTES Cedex 2

Directeur de la publication :
Pascal Seguin

Rédacteur en chef :
Anne-Gaëlle Mocaer

Bureau de presse :
02 40 41 75 89

ISSN : 2275-9808
© INSEE Pays de la Loire

Septembre 2018

Pour en savoir plus :

- Deroin V. et Hamzaoui L., *Des besoins en logistique liés aux activités régionales industrielles*, Insee Analyses Pays de la Loire, n° 64, septembre 2018.
- Rapport 2016 de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique (OPTL) des Pays de la Loire.

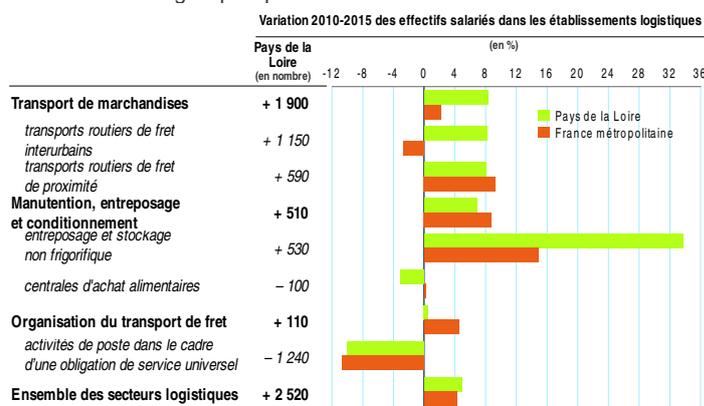
La moitié des emplois dépend de l'extérieur de la région

En 2015, parmi les 54 000 salariés travaillant dans un établissement logistique ligérien, 56 % dépendent d'un centre de décision extérieur à la région. Ce poids est le deuxième plus faible de province après la Bretagne. Parmi ces salariés, 63 % dépendent d'un centre de décision localisé en Île-de-France, 23 % dans une autre région et 14 % à l'étranger. Ce niveau de dépendance de la logistique est supérieur à celui de l'ensemble de l'économie (43 %), du fait de l'activité d'organisation du transport de fret (88 %) et de la présence du groupe La Poste où la totalité des emplois sont contrôlés par un centre de décision en Île-de-France. Dans d'autres activités, les stratégies sont davantage menées par des sièges sociaux implantés localement. Ainsi, les taux de dépendance sont nettement plus faibles dans la manutention et l'entreposage (36 %) et dans le transport de marchandises (35 %), domaines dans lesquels la région abrite de grands établissements régionaux. Cette dépendance à des centres de décision externes à la région est liée à la taille des établissements logistiques employeurs. Dans la région, ils sont plus grands que dans les autres secteurs : 12 % ont 50 salariés ou plus, contre 4 % pour l'ensemble de l'économie.

En 2015, comme en France métropolitaine, la proportion d'établissements sans salarié est nettement plus faible dans la logistique (47 %) que dans l'ensemble de l'économie ligérienne (70 %). Ce type d'établissement est particulièrement présent dans les activités de poste et de courrier (livraison à domicile, coursiers urbains et taxis-marchandises). Dans ces activités, 7 établissements sur 10 sont des entrepreneurs individuels, notamment des micro-entreprises, dont l'activité a fortement augmenté ces dernières années avec l'essor du *e-commerce* et des services de livraison à domicile. ■

2 Les transports routiers de fret interurbains : pilier de la création d'emplois

Variation entre 2010 et 2015 des effectifs salariés dans les établissements logistiques par domaine



Champ : salariés hors intérim exerçant dans un établissement logistique.

Source : Insee, DADS 2010 et 2015.